

Tarifs applicables au 1 janvier 2023

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 150000 € : 12 % TTC avec une rémunération forfaitaire minimale de 5000 € TTC.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 150000 € : 6 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Société IMMOBILIERE SAINTE AUBANE , SARL au capital de 10720€ € - Siège social : 3 rue des Pyramides 75001 PARIS - RCS PARIS n° 482371218 - Carte professionnelle
Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 7001 délivrée par Paris Ile de France
Garant : GALIAN , 89 rue La Boétie 75008 PARIS

PROJET